



DIPLÔME NATIONAL

DAEU A et B

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION LITTÉRAIRE A OU OPTION SCIENTIFIQUE B

Vous n'avez pas le Baccalauréat, mais vous avez besoin d'un diplôme de niveau 4 afin de poursuivre des études (dans les filières littéraires, juridiques ou de gestion), d'accéder à différents concours tels que les concours administratifs ou d'accéder à un emploi plus qualifié, le DAEU vous apporte la solution.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le DAEU s'adresse aux personnes ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant aux conditions suivantes :

- > Avoir 20 ans révolus.
- > Si vous avez entre 20 et 24 ans au 1^{er} octobre de l'année de passage de l'examen, vous devez justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle salariée à temps plein ou à temps partiel ayant donné lieu à une cotisation à la Sécurité Sociale.
- > Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle : toute période consacrée à l'éducation d'un enfant, l'inscription à France Travail, en Mission Locale, la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984.
- > Si vous avez 24 ans et plus, aucune condition n'est imposée.
- > Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un titre de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.
- > Sur dossier et entretien éventuel.

Une deuxième chance pour passer le BAC !

Besoin d'informations ?



04 94 14 25 20
daeu@univ-tln.fr

Retrouvez toutes nos formations :
<https://dfpa.univ-tln.fr>

> Formation éligible au CPF



MODALITÉS

Durée des études :

- > De début octobre à fin juin

Lieu :

- > Campus de La Garde

Renseignements :

- > daeu@univ-tln.fr
- > T. 04 94 14 25 20
- > <https://dfpa.univ-tln.fr/formations/daeu/>



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- > **Éric JOFFRE**



**FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET ALTERNANCE**

UNIVERSITÉ DE TOULON

PLUSIEURS PARCOURS POSSIBLES POUR LE DAEU :

DAEU PRO - 402 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h
- | Au choix - une matière en e-learning - 50h
- | Accompagnement et projet professionnel - 128h

► Calendrier :

- | Cours : un jour à deux jours par semaine de 8h à 19h
- | Début des cours : 8/9 octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final
- | Réalisation d'un mémoire et d'un oral dans le cadre du module «Accompagnement et projet professionnel»

DAEU EN ALTERNANCE - 402 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h
- | Au choix - une matière en e-learning - 50h
- | Accompagnement et projet professionnel - 128h

► Calendrier :

- | Cours : un jour à deux jours par semaine de 8h à 19h
- | Début des cours : 8/9 octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final
- | Réalisation d'un mémoire et d'un oral dans le cadre du module «Accompagnement et projet professionnel»

DAEU - 240 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h

► Calendrier :

- | Cours : un jour à deux jours par semaine de 8h à 19h
- | Début des cours : 8/9 octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final

DAEU SONATE (À DISTANCE) : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

► Enseignements :

- | 2 matières obligatoires
- | 1 matière de méthodologie
- | 2 matières optionnelles

► Calendrier :

- | Durée : 8 mois
- | Deux sessions par an :
 - D'avril à décembre : candidature de février à mars
 - De novembre à juin : candidature d'avril à septembre

► Évaluation

- | Contrôle continu sur la plateforme Sonate et examen en présentiel à l'Université de Toulon – Campus de La Garde

CANDIDATURE

- Candidature de mai à août sur [eCandidat](#) ←
- La candidature doit être complétée par votre [choix pédagogique](#) ←
- * L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

ADMISSION À L'EXAMEN DU DAEU

- Moyenne générale de 10/20 exigée.

ETALEMENT DES ÉPREUVES

- Les 4 épreuves de l'examen final peuvent être présentées soit lors de la même session soit au cours de sessions successives (4 au maximum).

EFFECTIF

- Spécifique à chaque diplôme.
- La DFPA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

- Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html

COÛT PÉDAGOGIQUE**

DAEU en alternance :

- Si vous êtes **recruté en contrat de professionnalisation**, vous n'avez aucun frais à régler.
- Si vous êtes **recruté en en contrat d'apprentissage**, vous devrez vous acquitter uniquement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) et fournir l'attestation lors de votre inscription à l'université. Pour l'année 2024-2025, le montant est de 103,00€
- Coût de la formation pour l'employeur : **6 231 € par an**

DAEU PRO :

- **1507,50 € par an**, financement personnel ou CPF
- **6 231 € par an**, si prise en charge par un organisme financeur ou par l'employeur
- Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 175 €*

DAEU en présentiel :

- **900 € par an**, financement personnel ou CPF
- **3 720 € par an**, si prise en charge par un organisme financeur ou par l'employeur
- Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 175 €*

DAEU Sonate à distance :

- Formation complète : **1 250 € par an**.
- Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 175 € *

* Droits pour l'année 2024-2025 sensiblement modifiés pour l'année 2025-2026.

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE : ALEXIA NAVARRO

Campus de La Garde • Bât. V1 • Bureau 10 • T. 04 94 14 25 20 • Email : daeu@univ-tln.fr

DFPA - CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9 - dfpa@univ-tln.fr

N° déclaration d'activité : 93 83 P00 26 83 délivré par le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur - Siret : 198 307 662 00017

L'Université de Toulon
sur les réseaux sociaux

